



Réf. Farde e-Assemblées : 2282918

N° OJ : 5

Projet d'Arrêté - Conseil du 21/10/2019

Objet : Modifications budgétaires - Feuilleton n° 1 de l'exercice 2019.

Le Conseil communal;

Vu la nouvelle loi communale;

Vu le règlement général de la comptabilité communale;

Vu l'ordonnance du 4 mai 1998 organisant la tutelle administrative sur les communes de la Région de Bruxelles-Capitale;

Entendu le rapport fait par l'Echevin des Finances;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE:

Article unique : le feuilleton n°1 des modifications budgétaires des services ordinaires et extraordinaires de l'exercice 2019 est adopté.

Annexes :

[F01 MB BUDGET ECONOMIQUE 2019 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[F01 MB BUDGET EXTRA 2019 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[F01 MB BUDGET ORDINAIRE 2019 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[F01 MB BUDGET PAR FONCTION 2019 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[F01 MB LISTE DES TRANSFERTS 2019 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[F01 MB PLAN D'INVESTISSEMENTS 2019 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[F01 MB RAPPORT 2019 \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)